

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné par la greffière de la Ville de Fermont, que le Conseil municipal, à la séance ordinaire tenue le 10 février 2020 a adopté les règlements suivants :

Règlement numéro 450 amendant le règlement de zonage numéro 165 afin de modifier le chapitre 11 de façon à redéfinir la terminologie du mot « Habitation »;

Règlement numéro 451 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à ajouter les articles 8.1.6 et 8.1.7;

AVIS EST aussi donné que ces règlements sont disponibles au bureau de la soussignée, aux heures normales de bureau.

DONNÉ à Fermont, ce 18 février 2020.

Carolle Bourque, OMA
greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carolle BOURQUE, greffière de la Ville de Fermont, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à la Municipalité en date du 18 février 2020 et en le publiant dans le Bulletin municipal, distribué dans tous les casiers postaux, *le 18 février 2020.*

Carolle BOURQUE, greffière.